

Demande d'autorisation pour la prise en charge, les soins, l'élevage et la détention d'animaux de compagnie et de chiens utilitaires

Art. 101, let. a à d, OPAn

1 Contacts

1.1 Adresse du service cantonal chargé de la protection des animaux (adresse de destination)

Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

Rue Jehanne-de-Hochberg 5

Case postale 1

2002 Neuchâtel 2

Tél. 032 889 68 30

scav@ne.ch

1.2 Nom et adresse de la personne responsable (requérant)

Coordonnées de contact
(tél., e-mail, fax, site internet)

2 Demande d'autorisation

première notification de l'établissement

prolongation de l'autorisation existante

modification / complément de l'autorisation

Numéro d'autorisation

Nom du requérant

3 Catégories animales / type d'établissement et durée d'existence de celui-ci

3.1 Catégories animales

animaux de compagnie domestiques, tels les chiens, les chats et les lapins (art. 2, al. 1, let. a, et al. 2, let. b, OPAn ; sans les équidés, les petits ruminants, les lamas et les alpagas)

chiens utilitaires (art. 69, al. 2, OPAn)

animaux de compagnie sauvages (art. 2, al. 1, let. b, et al 2, let. b, OPAn), tels les serpents, les poissons d'aquarium, les oiseaux d'ornement, les petits rongeurs, dont la détention n'est ni soumise à autorisation en vertu de l'art. 89 OPAn, ni professionnelle au sens de l'art. 90 OPAn.

3.2 Type d'établissement

pension ou refuge pour animaux de plus de cinq places

établissement d'élevage au sens de l'art. 101, let. d, ou établissement d'élevage qui vend / cède un nombre d'animaux correspondant aux chiffres figurant à l'art. 101, let. c, OPAn

détention professionnelle d'animaux de compagnie ou de chiens utilitaires

service de prise en charge (de garde) de plus de cinq animaux

établissement qui vend / cède un nombre d'animaux correspondant aux indications figurant à l'art. 101, let. c, OPAn

> Veuillez remplir la demande d'autorisation pour le commerce d'animaux.

3.3 Durée d'existence de l'établissement ou de l'activité

Début (date)

Fin (date / indéterminée)

4 Personne responsable de la prise en charge (de la garde) des animaux

4.1 Nom, adresse, coordonnées de contact

même que le requérant

autre personne (nom, adresse, coordonnées de contact)

4.2 Formation de la personne responsable de la prise en charge (de la garde) des animaux

gardien d'animaux (art. 195 OPAn)

FSIFP (formation spécifique indépendante d'une formation professionnelle au sens de l'art. 197 OPAn)

attestation de compétences (art. 68 ou 198 OPAn) pour l'espèce ou le groupe d'animaux ci-après :

formation qualifiante dans le commerce zoologique (art. 103, let. b, OPAn)

autre formation, à savoir

> Veuillez remplir le formulaire complémentaire « Données du personnel » si d'autres personnes sont affectées à la prise en charge (la garde) des animaux.

> Si l'établissement est notifié pour la première fois ou s'il y a eu des changements, veuillez joindre les justificatifs de formation.

5 Adresse(s) de l'établissement

identique à celle du requérant (ch. 1.2)

autre (indiquer l'adresse, le cas échéant le(s) nom(s) et les coordonnées de contact)

identique à celle de la personne
responsable de la garde d'animaux
(ch. 4.1)

6 Nombre d'espèces animales dans l'établissement et d'autres animaux

Exemple : vous assumez la garde de cochons d'Inde et de chats, soit de deux espèces animales différentes.

Nombre d'espèces de mammifères	2	Nombre d'espèces de poissons	0
--------------------------------	---	------------------------------	---

Nbre d'espèces de mammifères

Nbre d'espèces de poissons

Nbre d'espèces d'oiseaux

Nbre d'espèces d'amphibiens

Nbre d'espèces de reptiles

Espèce et nombre d'autres animaux détenus qui ne font pas partie de l'établissement, p. ex. ses propres animaux (animaux détenus à titre privé)

7 Taille de l'établissement

> Si vous avez un établissement d'élevage, veuillez remplir le tableau 8.
> Veuillez indiquer combien d'animaux vous détenez ou dont vous assumez la garde au maximum en l'espace d'une semaine.

N°	Espèce ou groupe d'animaux	Nombre	Nombre d'enclos	Détention dans l'établissement	Détention chez le propriétaire	Effectif / animaux Total
Ex :	Chien	30	aucun, appartement seulement	10	20	30
Ex :	Poissons (différentes espèces)	1000	10	100	900	1000

7.1

7.2

7.3

7.4

> Si des spécimens d'autres espèces animales sont détenus ou gardés, veuillez remplir le formulaire complémentaire « Taille de l'établissement de détention ou d'élevage d'animaux de compagnie et de chiens utilitaires ».

8 Taille de l'élevage selon l'espèce animale (les espèces animales)

Veuillez indiquer le nombre de portées s'il s'agit de chiens ou de chats, le nombre de descendants s'il s'agit d'autres espèces animales

N°	Espèce animale	Animaux reproducteurs mâle / femelle	Descendance / année	Non reproducteurs	Effectif total
----	----------------	--------------------------------------	---------------------	-------------------	----------------

8.1

8.2

8.3

> Si des spécimens d'autres races sont élevés, veuillez remplir le formulaire complémentaire « Taille de l'établissement de détention ou d'élevage d'animaux de compagnie et de chiens utilitaires ».

9 Détention d'animaux dans l'établissement

9.1 Types d'enclos

N°	Désignation de l'enclos	Approprié à la détention de (espèces animales groupes d'animaux)	Nombre d'enclos
----	-------------------------	--	-----------------

.1

.2

.3

> Veuillez remplir le formulaire « Détention d'animaux » au cas où d'autres types d'enclos sont utilisés.

9.2 Dimensions des enclos

Précisez si les dimensions indiquées figurent en cm ou en m.

N°	Enclos intérieurs et extérieurs	Longueur	Largeur	Hauteur	Capacité (nombre maximal d'animaux par espèce ou par groupe d'animaux)
.1	Enclos intérieurs				
	Enclos extérieurs				
.2	Enclos intérieurs				
	Enclos extérieurs				
.3	Enclos intérieurs				
	Enclos extérieurs				

> Veuillez remplir le formulaire « Détention d'animaux » au cas où d'autres types d'enclos sont utilisés.

9.3 Les conditions minimales (art. 10 OPAn) sont-elles remplies pour tous les enclos ?

oui non, description

> Veuillez joindre les plans.

9.4 Équipements spéciaux

pas d'équipements spéciaux

autres installations (description)

lumière

possibilités d'isoler les animaux

mesures de protection contre le bruit

aération artificielle, mesures en cas
de panne (description) :

10 Manière de traiter les animaux

soins habituels des animaux

marquage des animaux,
p. ex. baguage
(description)

détermination du sexe des
reptiles et des oiseaux
(description)

mise à mort des animaux
(description des méthodes)

11 Vétérinaire de l'établissement

Veillez indiquer le nom et les coordonnées de contact du vétérinaire auquel il est principalement fait appel pour le suivi vétérinaire des animaux.

12 Confirmation de l'exactitude et de l'exhaustivité des indications fournies

Lieu et date

Nom du requérant

Signature

13 Documents complémentaires

formulaire complémentaire « Données du personnel »

justificatifs de formation

autres documents complémentaires, à savoir

formulaire complémentaire « Taille de l'établissement »

formulaire complémentaire « Détention des animaux »

contrôle de l'effectif

plans

> Merci d'envoyer le formulaire rempli avec les documents complémentaires au service cantonal responsable de la protection des animaux (voir adresse à la page 1, en haut à gauche).

Formulaire complémentaire « Données du personnel affecté à la prise en charge, aux soins, à l'élevage et à la détention d'animaux de compagnie et de chiens utilitaires »

1 Personne responsable de la prise en charge (de la garde) des animaux

1.1 Nom, prénom
(conformément au
formulaire principal)

2 Personnes affectées à la prise en charge (garde) des animaux

2.1 Taux d'occupation de la personne (des personnes) affectée(s) à la prise en charge (garde) des animaux (sans les apprentis)

Gardien d'animaux (art. 195 OPAn)	%	
Personne(s) avec une formation spécifique indépendante d'une formation professionnelle (art. 197 OPAn) :	%	Personne(s) ayant une autre formation (d'autres formations), à savoir : (veuillez préciser)
Personne(s) titulaire(s) d'une attestation de compétences (art. 198 OPAn) :	%	%
Formation qualifiante dans le commerce zoologique (art. 103, let. b, OPAn) :	%	%
Formation de vendeur au détail dans les commerces zoologiques (art. 103, let. b, OPAn) :	%	%
Personnes sans formation (stagiaires) :	%	%

3 Places de formation

3.1 Nombre de places de formation

pour :

Nbre personnes / an

Gardien (s) d'animaux
(art. 195 OPAn)

Formation spécifique indépendante d'une formation professionnelle
(art. 197 OPAn)

Attestation de compétences (art. 198 OPAn, veuillez indiquer l'espèce
/ le groupe d'animaux) :

4 Remarques

> Ne remplir le formulaire complémentaire « Détention des animaux » que si l'établissement d'élevage comporte des types d'enclos autres que ceux mentionnés au chiffre 9 du formulaire principal.

Formulaire complémentaire « Détention des animaux dans les établissements de prise en charge, de soins, d'élevage et de détention d'animaux de compagnie et de chiens utilitaires »

9.1 Types d'enclos (suite)

N°	Désignation de l'enclos	Approprié à la détention de (espèces / groupes d'animaux) :	Nombre d'enclos
----	-------------------------	---	-----------------

.4

.5

.6

.7

9.2 Dimensions des enclos

Précisez si les dimensions indiquées figurent en cm ou en m.

N°	Enclos intérieurs et extérieurs	Longueur	Largeur *	Hauteur *	Capacité (nombre maximal d'animaux par espèce ou par groupe)
.4	Enclos intérieurs				
	Enclos extérieurs				
.5	Enclos intérieurs				
	Enclos extérieurs				
.6	Enclos intérieurs				

Enclos extérieurs

10 Remarques

Formulaire complémentaire « Taille de l'établissement de détention ou d'élevage d'animaux de compagnie et de chiens utilitaires »

> Ne remplissez le formulaire complémentaire « Taille de l'établissement de détention ou d'élevage d'animaux de compagnie et des chiens utilitaires » que si les espèces animales / les groupes d'animaux ne sont pas mentionnés sous les chiffres 7 et 8 du formulaire principal.

7 Taille de l'établissement (suite)

> Pour les élevages, veuillez remplir le tableau 8.
 > Indiquez combien d'animaux vous détenez ou dont vous assumez la garde au maximum en l'espace d'une semaine.

N°	Espèce ou groupe d'animaux	Nombre	Nombre d'enclos	Détention dans l'établissement	Détention chez le propriétaire	Effectif / animaux Total
7.5						
7.6						
7.7						
7.8						

8 Taille de l'élevage selon l'espèce animale / les espèces animales (suite)

> Indiquez le nombre de portées s'il s'agit de chiens ou de chats, le nombre de descendants s'il s'agit d'autres espèces animales.

N°	Espèce animale	Reproducteurs mâle / femelle	Descendance / année	Non reproducteurs	Effectif Total
8.4					
8.5					
8.6					

9 Remarques

..